

Une abstention volontariste

Seul face aux autres organisations syndicales. Cela résume bien l'autonomie que le SNJ défend depuis sa création. Seul face aux autres organisations syndicales ne veut pas dire seul contre tous. Au menu du dernier CSE du Siège, un "dossier d'information-consultation sur le déménagement du plateau et de la régie de Franceinfo en espace temporaire."

Au bout d'une courte présentation de la direction, cinq organisations syndicales ont fait le choix d'arrêter les frais, sans débat. Précisions que, bien évidemment, ce choix est légitime, mais les élus du SNJ en ont fait un autre, celui de ne pas approuver cette option. Celle de ne pas considérer le dossier Franceinfo TV comme étant d'un autre enjeu que celui global autour des régies, qui nous ont amenés ensemble à repousser le projet Genesys, faute d'information complète et sincère.

Mais là, l'option du SNJ était celle de faire voter une expertise pour que les salariés soient consultés autour des problèmes que posent ce dossier, et ils sont nombreux. Nous aurions souhaité une discussion avec les défenseurs du projet côté direction.

Le SNJ a pris en compte, en consultant bon nombre de salariés du canal 16, que les besoins pour l'ensemble des salariés concernés pouvaient trouver une solution dans cette démarche. Que ce soit au niveau de la régie ou de la rédaction, qui n'en peut plus, depuis sa création, de vivre dans un décor de "news room". Une rédaction filmée pendant qu'elle travaille et avec toutes les contraintes que cela représente. Certes, l'aspect temporaire méritait débat, la répartition des activités sur trois étages aussi, mais nous redoutons que cette décision, avant une procédure en justice, ne nous éloigne de manière définitive d'une solution, même temporaire.

Le SNJ a toujours été volontariste pour défendre la chaîne d'info en continu :

- défense de l'emploi et non pas des métiers hybrides, véritables leurres ;
- saisine pour "permanentiser" contre une précarité assumée depuis la création ;
- accompagnement des salariés victimes de mise au ban, de déprofessionnalisation, par exemple.

En conscience, nous craignons en effet que le financement, difficile pour tous les projets en ce moment, ne soit plus au rendez-vous au bout du chemin tortueux emprunté. Nous espérons, bien sûr, avoir tort et, dès que ce dossier reviendra devant les élus, si tel est le cas, nous trouverons sans doute des combats communs pour améliorer la copie de la direction. Nous n'oublierons pas bien entendu de défendre les intérêts des salariés de France 3 Paris Ile-de-France, sans doute à cet instant précis lésés par le plateau temporaire imaginé pour Franceinfo TV.

Nous sommes élus par les salariés et il faut savoir, à des instants clés, entendre et rendre des comptes. Le choix du SNJ dans ce dossier n'a eu que cette seule motivation. Les retours du personnel de Franceinfo TV à cette heure nous confortent dans cette option.

Paris, le 29 octobre 2025